

91

## Commission permanente

Séance du 26 août 2024



Rapporteur : M. MARTIN

49849

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

### Missions de repérages et prestations relatives à l'amiante au plomb et aux hydrocarbures aromatiques polycliniques

Le lundi 26 août 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Étaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme FAILLÉ), Mme LARUE (pouvoir donné à Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ), Mme MERCIER (pouvoir donné à Mme BRUN), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. PICHOT (pouvoir donné à M. MARTINS), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. DELAUNAY), M. SALMON (pas de pouvoir donné), M. SOHIER (pas de pouvoir donné)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h30.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles R.2124, R. 2162.1 à 10 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 31 août 2021 relative au marché de missions de repérage et prestations réglementaires relatives à l'amiante pour des opérations gérées par le Département d'Ille-et-Vilaine ;

### Expose :

Les missions de repérages et prestations réglementaires relatives à l'amiante sont actuellement assurées dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commandes passé pour une durée d'un an reconductible pour trois périodes d'un an. Le marché actuel a été notifié à la société Chevalier Diagnostic et prend fin le 10 décembre 2024.

Parallèlement aux commandes passées pour la réalisation de missions de repérages relatives à l'amiante, des prestations des missions de repérages du plomb et des hydrocarbures aromatiques polycliniques dans les enrobés ont été régulièrement commandées sur devis. Il convient donc d'étendre les prestations du marché en y intégrant les missions relatives au plomb et aux hydrocarbures aromatiques polycliniques.

Compte tenu des besoins de la collectivité, il est proposé de lancer un appel d'offres ouvert au niveau européen, en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec maximum de 140 000 euros HT annuel, pour une durée d'un an reconductible pour trois périodes d'un an.

Le montant des prestations est estimé à 93 000 euros HT par an, soit 372 000 euros HT pour quatre ans.

Les dépenses seront imputées sur le budget principal du Département en fonctionnement sur le chapitre 011 et en investissement sur les chapitres 20 et 23.

### Décide :

- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert au niveau européen, en vue de la passation d'un accord-cadre à bon de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 140 000 euros HT pour les missions de repérage et prestations réglementaires relatives à l'amiante, au plomb et aux hydrocarbures aromatiques polycliniques dans les enrobés pour les opérations gérées par le Département d'Ille-et-Vilaine ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre avec l'entreprise retenue par la Commission d'appel d'offres.

**Vote :**

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 29 août 2024  
ID : CP20242629

Pour extrait conforme